



Prévention des risques d'incendie au bloc opératoire et brûlures de patient

Chers Confrères,

Suite à un accident survenu au bloc opératoire (brûlures du visage lors d'une chirurgie d'exérèse d'une lésion tumorale cutanée de l'aile du nez avec utilisation du bistouri électrique au contact de lunettes à oxygène) nous voulions vous rappeler **la note de la Haute Autorité de Santé à propos des accidents de brûlures et d'incendies au bloc opératoire** :

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-11/2_ssp_be_fiche_feu_bo.pdf

Les gaz à risque sont l'oxygène et le protoxyde d'azote appelés COMBURANT.

Il est rappelé l'importance de la collaboration entre Chirurgien et Anesthésiste pour évaluer ENSEMBLE le risque d'incendie et de brûlures graves.

La chirurgie du visage et de la tête est une chirurgie à Haut Risque d'incendie.

Il est proposé de privilégier l'intubation ou l'usage de masque laryngé pour les patients oxygène-dépendants et de privilégier le bistouri froid.

Cette année nous avons eu plusieurs incendies au bloc avec des brûlures importantes de patient suite à l'utilisation de bistouri.

Nous vous rappelons qu'il faut bien laisser sécher les produits alcooliques et de garder la source électrique à distance de ces produits et des comburants (oxygène, protoxyde d'azote).

Prenez soin de vous pour pouvoir prendre soin des autres,

Bien confraternellement,

Dr Didier LEGAIS
Directeur Général



Médirisq - Société de Courtage d'assurance, de service et de conseil des Professionnels de Santé

11 Place Victor Hugo - 38026 GRENOBLE CEDEX 1 - CS 10630
Tél : +33 (0)4 76 70 9000 – Fax : +33 (0)4 76 70 9001

contact@medirisq.fr – www.medirisq.fr

SAS au capital de 10 000 euros – RCS Grenoble 531317030
N° ORIAS : 11 061 847 (www.orias.fr)

Code NAF/APE : 6622Z. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L-530-1 et L-530-2 du Code des Assurances.
Soumis au contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest – CS 92459 75436 Paris Cedex 9



Médirisq
L'Assureur-Conseil des Professionnels de Santé